

CRÉPOL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2019:

Augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2020 :

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'augmenter les loyers communaux conventionnés au 1^{er} janvier 2020.

La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2019 est de 129.72, représentant une hausse de +1,53%. Ces loyers concernent les appartements situés :

- 384 Grand-Rue : Augmentation de 6,04 €, le loyer sera de 400,68 €+20 € jardin
- 65 Route de la Vieille Eglise : Augmentation de 7,98 €, le loyer sera de 529,75 €

Le CM à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer l'augmentation proposée pour ces loyers au 1^{er} janvier 2020.

Augmentation loyer activités tertiaires au 1^{er} janvier 2020 :

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'augmenter le loyer de l'entreprise située 390 Grand-Rue au 1^{er} janvier 2020. La valeur de l'indice du 2^{ème} trimestre 2019 pour les activités tertiaires est de 114.47 représentant une hausse de +2,20 %.

Le loyer de l'entreprise sera de 368,52 € à compter du 01/01/2020.

Le CM à l'unanimité des membres présents décide d'appliquer l'augmentation proposée.

Tarif logement au-dessus de l'école :

Suite à la demande de résiliation du bail de l'entreprise située au-dessus de l'ancienne école à compter du 24 décembre 2019, il y a lieu de relouer l'appartement. Mme le Maire propose de fixer le montant du loyer à 420 €. Accord du CM.

Délégués SIVOS RPI Haute Herbasse

Mme le Maire rappelle au conseil Municipal que la commune de Crépol adhère au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la Haute Herbasse et qu'il y a lieu, suite aux modifications des statuts du SIVOS de désigner trois délégués titulaires et deux délégués suppléants. Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, désigne :

Mmes DONGER Christine, LAGUT Martine, BODIGER Marcelle comme déléguées titulaires
Mme REBOULET Florence, Mr MONNET Jean-Michel comme délégués suppléants.

Achat défibrillateur

Mme le Maire présente plusieurs devis pour l'achat d'un défibrillateur externe automatisé.

Elle propose de retenir la société MEFRAN Collectivités pour l'achat d'un défibrillateur d'un montant de 1 200 € HT avec contrat de maintenance à l'année au prix de 130 €.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, valide cet achat auprès de la société MEFRAN.

Pose des guirlandes de Noël dans le village :

Les illuminations de la commune seront installées par les conseillers municipaux le samedi 7 décembre à partir de 9h00

Divers :

- Point sur l'épisode neigeux du 14/11/2019
- Dégâts des arbres à la Fayardée. Il est proposé de faire intervenir un élagueur pour les branches en hauteur et ensuite possibilité de nettoyer le bois.
- Mme le Maire informe que les vœux de la municipalité auront lieu le 12 janvier 2020.
- Réunion bilan campagne ambrosie 2019 le mercredi 4 décembre à
- Chauffage salle des fêtes : problème d'eau dans la cuve, voir un plombier. Rdv avec le SDED pris pour le mardi 3 décembre à 14h pour étudier possibilité de chauffage à la salle des fêtes
- Cimetière : Avant la reprise des concessions, un ossuaire est à prévoir.
- Modification du PLU : En attente de l'avis de la commission de la CDPENAF
- Choix des colis samedi 7 décembre, pour les personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas pu se rendre au repas offert par la municipalité.

